

# Cette semaine avec Sadiq



Du 5 au 9 décembre 2022

## La Banque du Canada suivra-t-elle l'exemple de la Fed?

### Commentaire hebdomadaire

#### Ton conciliant de la Fed

La semaine dernière, les marchés ont bondi lorsque la Réserve fédérale américaine a laissé entendre qu'elle était prête à ralentir le rythme des hausses de taux d'intérêt. Mais cette réaction était-elle prématurée et aura-t-elle une incidence sur la décision de politique monétaire de la Banque du Canada de cette semaine? Même avant les commentaires de la Fed, les marchés s'attendaient à une hausse de 50 points de base plutôt que de 75 points de base. Le marché était très heureux d'entendre que le taux final ne sera vraisemblablement pas plus élevé que prévu au départ. Le ton était plus conciliant ou, du moins, moins ferme, que ce que nous avons entendu antérieurement de la part de la Fed, et les marchés y ont vu un changement, d'où la réaction positive. Selon nous, cependant, les marchés tablent toujours sur une baisse de taux plus tôt que prévu. De plus, ils sous-estiment la période durant laquelle le taux final sera maintenu une fois que nous l'aurons atteint. Pour ce qui est de la décision de cette semaine, la Banque du Canada n'a pas nécessairement à suivre la stratégie de la Fed. Il est tout à fait possible que nous assistions à moins de hausses de taux au Canada qu'aux États-Unis, surtout si l'économie commence à ralentir en raison d'une baisse de la consommation. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada continue de relever les taux pour l'instant, mais nous ne nous attendons pas à ce que ces hausses soient aussi énergiques qu'au sud de la frontière.

**Conclusion :** Le ton légèrement conciliant de la Fed était une bonne nouvelle pour les marchés, mais les investisseurs pourraient encore sous-estimer la période durant laquelle ces taux plus élevés seraient maintenus – du moins aux États-Unis.

#### Chine

Après les manifestations massives en Chine contre la politique zéro COVID, tout porte à croire que le gouvernement est prêt à passer à une nouvelle étape en assouplissant les mesures sanitaires et en permettant à certaines personnes infectées par le virus de s'isoler chez elles. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les actions chinoises, qui étaient déjà en effervescence dernièrement parce que les investisseurs croyaient que ces politiques strictes pourraient être assouplies, et il semble maintenant qu'elles le seront. Mais la question demeure : quels effets ces nouvelles politiques auront-elles réellement et à quel moment seront-elles entièrement mises en œuvre? De surcroît, comme la Chine est actuellement aux prises avec une éclipse, le moment n'est peut-être pas idéal pour instaurer une politique plus souple. Nous croyons que les gens devront s'isoler moins longtemps, ce qui est une bonne nouvelle. Il faudra probablement attendre le deuxième ou le troisième trimestre de 2023 avant de voir la mise en œuvre complète de cette politique et le retour de la Chine à une économie plus ouverte. En prévision de ce rebond, nous nous attendons à ce que les perspectives des actions chinoises soient bonnes au cours des 12 prochains mois. Mais il pourrait quand même y avoir des perturbations si des éruptions plus importantes de COVID viennent ralentir l'activité économique pendant un ou deux trimestres.

**Conclusion :** L'assouplissement des mesures liées à la COVID en Chine est un signe positif, mais des questions demeurent concernant la mise en œuvre de nouvelles politiques et la possibilité de nouvelles éruptions.

Expert

#### Sadiq S. Adatia

Chef des placements de BMO  
Gestion mondiale d'actifs

Avant de se joindre à BMO Gestion mondiale d'actifs, Sadiq était chef des placements à Placements mondiaux Sun Life et à Investissements Russell Canada. Avant cela, il a travaillé à Mercer à titre de responsable des services-conseils en placement pour le Centre du Canada. Sadiq est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques spécialisé en actuariat et en statistique de l'Université de Waterloo. De plus, il détient le titre d'analyste financier agréé (CFA) ainsi que de Fellow de la Society of Actuaries (volet spécialisé dans les placements) et de l'Institut canadien des actuaires.



## Banques canadiennes

Les six grandes banques canadiennes ont publié des résultats quelque peu contrastés pour le quatrième trimestre : la moitié d'entre elles ont dépassé les attentes, tandis que les trois autres sont restées à la traîne. Ces résultats reflètent l'état général de l'économie canadienne – une économie qui n'est pas nécessairement mauvaise, mais qui ne tourne pas à plein régime non plus. (C'est l'une des raisons pour lesquelles la Banque du Canada pourrait ne pas suivre l'exemple de la Fed, comme nous l'avons déjà mentionné.) De façon générale, les banques sont encore en bonne santé, mais des inquiétudes demeurent pour ce qui est des provisions pour pertes sur prêts et des conséquences que pourraient avoir le marché de l'habitation et la hausse des taux hypothécaires sur l'humeur des consommateurs. Les activités de négociation ont ralenti, car les marchés ont accusé une baisse durant la majeure partie de l'année. Cependant, comme les marchés continuent de se redresser, les perspectives des banques canadiennes seront sans doute plus positives, surtout à l'approche de la fin du présent cycle de taux d'intérêt. Curieusement, nous avons constaté des hausses de dividendes dans les résultats de la plupart des banques. Il s'agit d'un autre signe positif, qui indique que, même si les résultats trimestriels n'ont pas été excellents, les banques ne sont pas trop préoccupées par les perspectives et leur bilan est sain.

**Conclusion :** Les six grandes banques sont en bonne posture et semblent adopter une vision à long terme, et c'est ce qu'elles doivent faire.

## Positionnement

À l'approche de la fin de l'année, notre équipe estime que la récente remontée des marchés boursiers devrait se poursuivre, mais à un rythme bien plus lent. Compte tenu du ton conciliant qu'elle a adopté récemment, la Fed ne devrait pas causer à sa réunion de décembre de surprises susceptibles de provoquer un recul marqué des marchés. Nous sommes d'avis toutefois que les marchés se réjouissent encore un peu trop vite et que nous pourrions assister à certains délestages au cours de cette remontée au début de 2023 et à mesure qu'avancera la période de publication des résultats du prochain trimestre. L'inflation est également un facteur à prendre en considération. Si elle demeure relativement élevée, à savoir supérieure à 5 %, les marchés pourraient se replier après la forte hausse observée en novembre et en décembre. Pour sa part, le marché des titres à revenu fixe est de plus en plus attrayant. Pour le moment, notre positionnement demeure neutre, car nous nous attendons à quelques hausses de taux d'intérêt supplémentaires. Mais, une fois qu'une ou deux hausses auront été décrétées, il est probable que notre positionnement devienne légèrement haussier. Nous disposons encore de liquidités, mais ce n'est pas parce que nous ne voyons pas d'occasions. En fait, nous voulons les conserver en réserve pour profiter du repli que nous pourrions observer au début de 2023.

Les opinions du chef des placements, Sadiq S. Adatia, influencent directement les [portefeuilles de FNB BMO](#).

## Récapitulation du marché

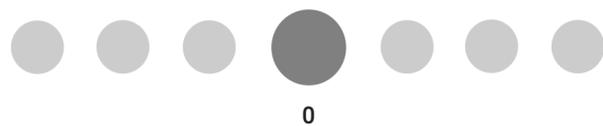
- Les marchés boursiers ont fluctué légèrement cette semaine, malgré une grande volatilité, notamment une forte remontée (ce qui peut sembler curieux) à la suite d'un discours du président de la Fed, Jerome Powell.
- L'indice S&P 500 a progressé de 1,1 % lorsque tout s'est terminé et l'indice S&P/TSX a enregistré un gain de 0,5 %.
- Les banques canadiennes ont publié des résultats contrastés. Le secteur a été à la traîne durant la semaine, reculant de 1,0 %, malgré quelques hausses substantielles des dividendes.



## Mise en œuvre

- Le dollar canadien est confronté à des défis cycliques à court terme, tandis que le dollar américain joue le rôle de valeur refuge, mais nous pensons que le dollar canadien est attrayant à long terme.

CAD



Merci d'avoir lu cette publication!



### Avis :

Les opinions exprimées par le directeur de portefeuille représentent son évaluation des marchés au moment de la publication. Ces opinions peuvent changer en tout temps et sans préavis. Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une sollicitation ni une offre relative à l'achat ou à la vente de titres, et ils ne doivent pas non plus être considérés comme des conseils de placement. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Cette communication est fournie à titre informatif seulement.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements doivent être évalués en fonction des objectifs de chaque investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent tous comporter des frais de courtage, des frais de gestion et des dépenses (le cas échéant). Les placements dans certaines séries de titres de fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions de suivi. Veuillez lire l'aperçu du fonds, l'aperçu du FNB ou le prospectus du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus. La série FNB des fonds d'investissement BMO s'échange comme des actions, peut se négocier à escompte à sa valeur liquidative et sa valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

MD/MC Marque de commerce déposée/marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

MD/MC Marque de commerce déposée/marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

BMO Gestion mondiale d'actifs est l'appellation utilisée pour diverses sociétés affiliées de BMO Groupe financier, qui offrent des services de gestion de placement, de fiducie et de garde de titres. BMO Gestion mondiale d'actifs englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. Certains des produits et services offerts sous le nom BMO Gestion mondiale d'actifs sont conçus spécifiquement pour différentes catégories d'investisseurs issus d'un certain nombre de pays et de régions, et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services sont offerts seulement aux investisseurs des pays et des régions où les lois et règlements applicables l'autorisent. BMO Groupe financier est une marque de service de la Banque de Montréal (BMO).

Les FNB BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., une société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir.

Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi (le cas échéant), de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du FNB, l'Aperçu du fonds ou le prospectus du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus. La série FNB s'échange comme des actions, peut se négocier à escompte à sa valeur liquidative et sa valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

BMO Société d'assurance-vie est l'émetteur du contrat d'assurance individuel à capital variable des fonds distincts de BMO dont il est question dans la notice explicative et le garant des dispositions de garantie qui y sont énoncées. La notice explicative du FPG de BMO et les dispositions de la police donnent tous les détails et ont préséance dans tous les cas. Les produits de FPG de BMO sont offerts par l'intermédiaire de BMO Assurance-vie, une entité juridique distincte de BMO Gestion mondiale d'actifs détenue en propriété exclusive par BMO Groupe financier. Les fonds distincts sont offerts à la vente par des personnes détenant les permis d'assurance appropriés seulement et ne sont pas considérés comme des fonds d'investissement. Les frais des fonds distincts sont plus élevés que ceux des fonds d'investissement, car ils comprennent des frais d'assurance pour garantir les dépôts à l'échéance ou au décès.